

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME 16 février 2026 à 17h00 Salle du conseil de l'hôtel de ville 3, chemin de Hatley

Présences :

Jérémie Dumont-Grant, président et conseiller
Jasmin Desmarais, conseiller
Jean-Pierre Charuest, Maire
Nicole Couture, citoyenne
Danny Roy, citoyen
Martin Ferland, citoyen

Absences :

Martin Limoges, citoyen

Invités :

Nicolas Lachance, responsable des infrastructures

Samuel Schinck, responsable de l'urbanisme, agit à titre de secrétaire du CCU.

1. Ouverture de la réunion

À 17h00, ayant constaté le quorum, monsieur Jérémie Dumont-Grant, président du CCU, ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Proposé par : Mme Nicole Couture

3. Dépôt des comptes-rendus des réunions précédentes

3.1. Réunion du 19 janvier 2026

Le compte-rendu de la réunion est adopté.

Proposé par : M. Danny Roy

4. Suivi de la dernière réunion

Le responsable de l'urbanisme présente un suivi des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité. Les développements récents et les démarches entreprises depuis la dernière séance sont brièvement exposés aux membres. Le comité prend acte des informations présentées. Les membres échangent brièvement sur certains éléments.

5. Nouveaux points

5.1. RCI

Le comité consultatif d'urbanisme a discuté de la possibilité de modifier le règlement de contrôle intérimaire afin d'exclure certaines parties du territoire de son application. M. Nicolas Lachance, responsable des infrastructures, était présent afin d'informer le comité quant à la capacité des infrastructures municipales.

À la suite des échanges, les membres du comité ont conclu qu'il s'agissait d'une décision de nature politique relevant du conseil municipal. En conséquence, le CCU n'a pas formulé de recommandation à ce sujet.

5.2. Entente promoteur – 4 rue Claire

L'aspect technique du projet a été présenté au comité. Les travaux de raccordement prévus au 4, rue Claire nécessitent l'application du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

La première étape de cette procédure consiste en l'approbation préliminaire du projet par le conseil municipal, par l'adoption d'une résolution de principe.

6. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CCU sera le 16 mars 2027.

7. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h.

Jérémy Dumont-Grant
Président du CCU

Samuel Schinck
Secrétaire du comité